

POUR CREER ET ENTREtenir UN ARBRE TETARD



Définition et rôle

Un arbre **têtard** est un arbre au tronc court surmonté d'une "tête" et d'une couronne de branches. Ce port est issu de l'exploitation régulière de ces dernières.

Dans nos campagnes, le rôle principal des têtards était de produire régulièrement du bois de chauffage. Aujourd'hui cette exploitation a tendance à disparaître. L'entretien et le renouvellement de ces arbres peut alors être motivé par : leur intérêt écologique et leur rôle dans le maintien des berges, la conservation des paysages locaux...

Quels arbres ?

Il faut choisir des espèces traditionnellement utilisées, capables de supporter de telles tailles. Ce sont surtout le **frêne**, les **chênes** et le **saule blanc**. Mais on trouve également l'érable champêtre et le charme.

Remarque : les ormes têtards, autrefois très nombreux, ont disparu suite à la maladie de la **graphiose**.

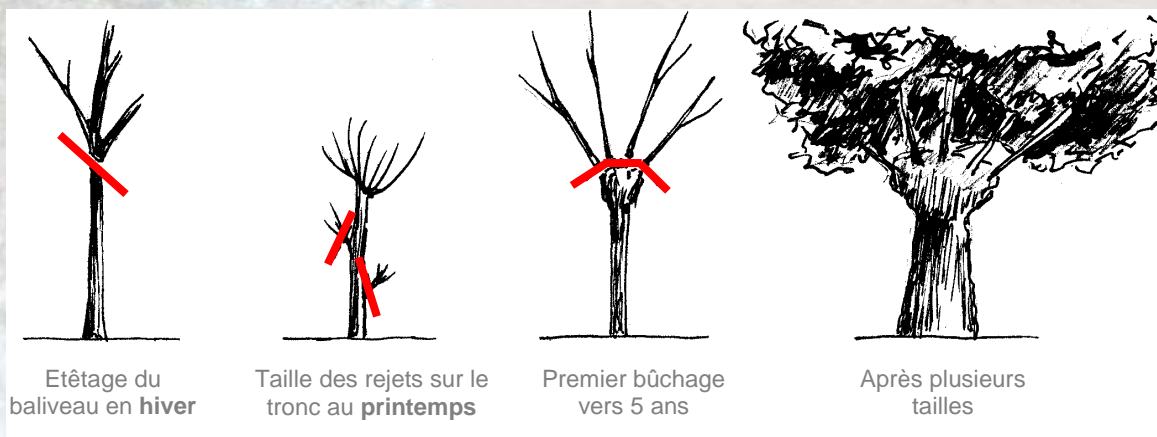
Création à partir d'un jeune arbre (Etêtage)

➤ Avant l'intervention :

- choisir un **baliveau** vigoureux au tronc bien formé de 8 à 15 cm de diamètre.
- se fixer la hauteur de l'**étêtage** : en général **2 m** pour protéger les repousses des dégâts du bétail.

➤ Intervention proprement dite :

- **en hiver**, couper l'arbre à la hauteur fixée. La coupe doit être **bien nette** mais pas forcément en biseau.
- **au printemps**, des rejets apparaissent au niveau de la coupe. Eliminer ceux qui se forment trop bas sur le tronc par rapport à la future tête.



Baliveau après étêtage



Baliveau au printemps suivant



PROM'HAIES

Maison de la Forêt et du Bois

79190 Montalembert

☎ : 05.49.07.64.02.

☎ : 05.49.27.21.99.

✉ : contact@promhaies.net

www.promhaies.net

Les actions de Prom'Haies sont soutenues par :



Entretien de l'arbre têtard

Ce port particulier est induit par des opérations de taille régulières. On appelle cela le **bûchage**.

➤ **Méthode de taille** : les branches doivent être coupées proprement au ras de la tête.

Attention : il faut veiller à ne pas enlever des morceaux de la tête car cela entraînerait des plaies trop importantes. Il est aussi conseillé de ne pas laisser de chicots (morceaux de bois mort) car ils empêchent une bonne cicatrisation et aucune repousse n'est possible sur ces tronçons.

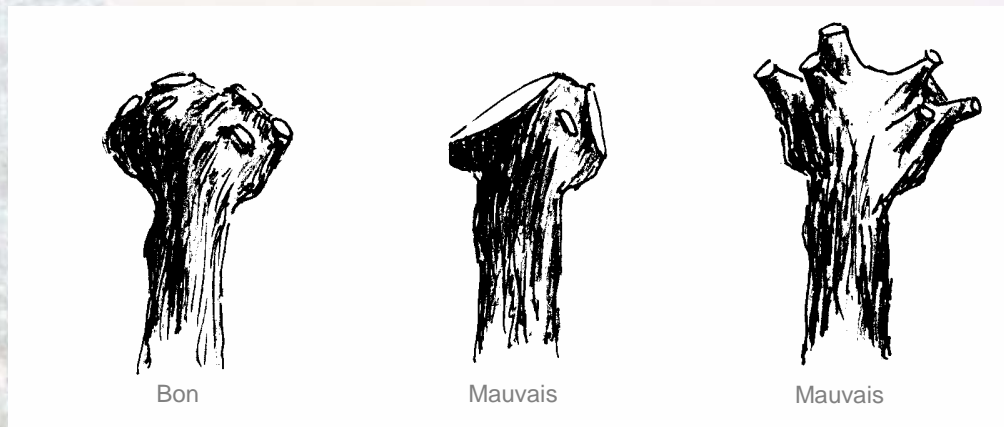


➤ **Epoque** : le bûchage se fait toujours en hiver, durant la période de repos végétatif (entre le 15 décembre et le 15 février). En effet les réserves de l'arbre sont stockées dans les racines et le tronc durant l'hiver.

➤ **Fréquence** : le premier bûchage a lieu lorsque l'arbre a atteint environ 5 ans puis les suivants se font tous les 8 à 15 ans, selon les espèces et leur rapidité de croissance. Une fréquence de bûchage supérieure à 15 ans devient néfaste pour l'arbre. En effet, au delà de cette période, les branches supprimées laissent des plaies trop importantes. De telles coupes épuisent les arbres et tendent à diminuer leur durée de vie.

Cas particulier : pour les chênes âgés, il est parfois préférable de conserver une branche en guise de tire-sève pour aider le redémarrage des pousses. Cette branche doit cependant être supprimée l'hiver suivant pour ne pas déséquilibrer l'arbre et concurrencer les nouvelles branches.

Remarque : il faut savoir que les arbres traités en têtard deviennent moins vieux que ceux menés en **haut-jet** car les bûchages sont "stressants" et des pourritures se développent facilement au niveau de la tête. Cependant, s'ils sont exploités correctement et régulièrement, ils deviendront de vénérables centenaires appréciés des rapaces (chouettes...), rongeurs (écureuils...) et carnivores (martres...).



Alignement de têtards destinés à être bûchés dans quelques années



Alignement de têtards après bûchage

Lexique

Baliveau : jeune arbre droit et vigoureux pouvant devenir un bel arbre d'avenir.

Bûchage : action qui consiste à couper les branches sur la tête d'un jeune arbre.

Étêtage : nom que porte la taille permettant de former le têtard.

Graphiose : maladie causée par un champignon qui fait dépérir les ormes champêtres.

Haut-jet : arbre à grand développement vertical.

Têtard : arbre au tronc court surmonté d'une "tête" et d'une couronne de branches.